

# Plan des bâtiments de la ferme de M. et Mme Gressard [à Saint-Clément-sur-Guye (Saône-et-Loire)]

Georges Fouchet et Christian Lassure

## **Implantation**

La ferme est constituée par deux bâtiments en longueur implantés perpendiculairement à la route et disposés parallèlement de part et d'autre d'une cour rectangulaire. Un mur bas, interrompu par un portail d'entrée, sépare la cour de la route. Un troisième bâtiment, en forme de tour, se dresse au milieu du côté opposé.

## **Le bâtiment nord**

À usage mixte d'habitation et d'exploitation, cet édifice au vaste développement en longueur a été construit en plusieurs étapes ainsi que l'attestent la comparaison du cadastre napoléonien et du moderne et une lecture archéologique des détails de construction.

Tout à la fin du XVIII<sup>e</sup>, ou plus sûrement au début du XIX<sup>e</sup> siècle, a été construite (au centre du bâtiment actuel) une maison de vigneron à pièce unique sur cave, avec galerie et escalier extérieur. La toiture, à deux versants, était portée par les pignons et une ferme de charpente intermédiaire. Le comble servait de grenier.

Une génération plus tard, une deuxième pièce unique sur cave, également avec galerie, était accolée contre le pignon est de la maison originelle. De même hauteur que celle-ci, sa toiture était portée par des pannes lancées de pignon à pignon.

Ces deux pièces, non communicantes et dotées chacune d'une entrée indépendante donnant sur la galerie, semblent correspondre à deux couples (vieux parents et jeune ménage ?) habitant dans la même ferme.

Lors d'une troisième étape de construction, au pignon ouest du noyau central, est venu s'accoler longitudinalement un bâtiment de même hauteur, à usage d'étable et de fenil, bordé d'un auvent côté cour.

Enfin, un appentis servant de poulailler est venu s'appuyer contre l'arrière de cette étable-fenil.

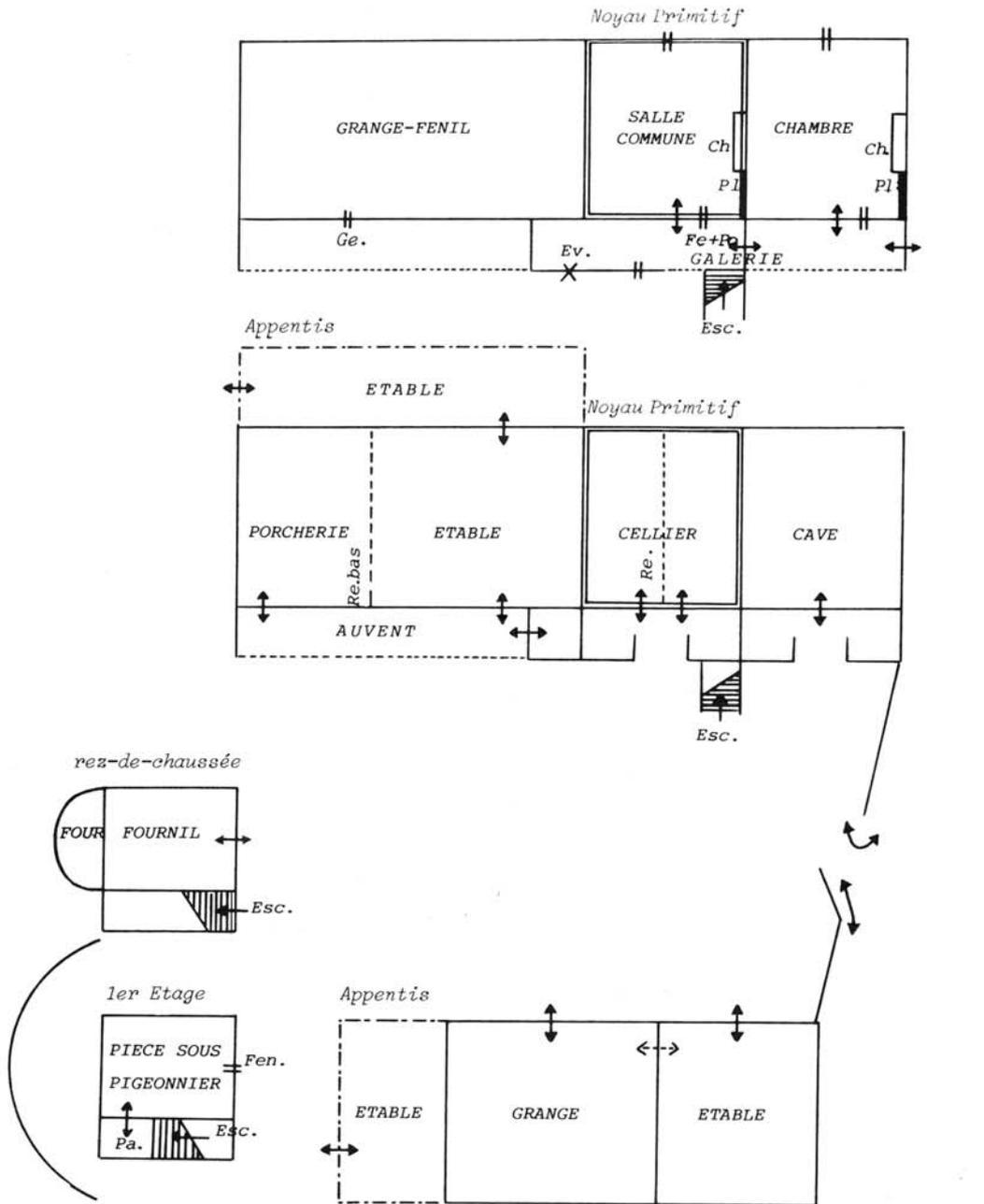
## **Le bâtiment sud**

Il s'agit d'un édifice en longueur à usage d'étable et de grange et doté d'un auvent d'un type courant au XIX<sup>e</sup> siècle.

Un appentis, servant également d'étable, lui a été adjoint contre le pignon ouest.

Ces différentes étapes de construction traduisent une évolution économique caractérisée par le passage d'une économie dominée par la viticulture à une économie où l'élevage bovin prend une place croissante.

REPRESENTATION SCHEMATIQUE DE LA FERME



<b>LEGENDES :</b>	↔	: Communication	Fen. :	Fenestron	Ge. :	Gerbière
	↔---↔	: Communication murée	Re. :	Refend	Esc. :	Escaliers
		: Fenêtre	Pa. :	Palier	Ch. :	Cheminée
	Fe.+Po. :	Fenêtre + Potager	Pl. :	Placard	Ev. :	Evier

## **Le bâtiment ouest**

Cette bâtisse, en forme de tour rectangulaire coiffée d'un toit en pavillon (à quatre pans), abritait en haut un pigeonnier, comme l'attestent la randière et les trous d'envol, et en bas un fournil. Le four proprement dit était accolé à l'arrière du bâtiment. Il servit régulièrement pour la dernière fois pendant l'occupation pour faire du pain.

## **Caractéristiques architecturales – Détails constructifs**

Les toitures sont en tuiles plates.

Les rampants des pignons sont protégés par des laves (dénomination des lauses en Bourgogne).

La ferme de la maison-bloc en hauteur primitive est une ferme du comble à surcroît du type « Le Muet » : ferme simple, à poinçon, avec entrait assis sur des poteaux obliques, eux-même assemblés dans un sommier d'étage.

## **Aménagements des pièces d'habitation**

La première pièce, à vocation de salle commune, comprend une cheminée en pignon, un placard mural à droite de celle-ci, un « potager » à gauche de l'entrée, une petite fenêtre dans le gouttereau nord.

La deuxième pièce, à vocation de chambre, est comme calquée sur la précédente : même cheminée sur consoles en quart de rond, même placard, même disposition des ouvertures. Seul le « potager » est absent

La galerie, qui dessert ces deux pièces, se trouve sous l'égout de la toiture. Elle comporte, à son extrémité ouest, qui est murée, un évier en pierre. Un escalier en bois permet d'accéder à l'entrée du comble.

L'accès à la galerie, et donc aux pièces d'habitation, se fait d'une part, par un escalier perpendiculaire à celle-ci depuis la cour, et, d'autre part, par une entrée pratiquée dans le pignon est, depuis la route.